

Montréal, le 26 septembre 2022

Thomas Bastien
Directeur général,
Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)

Objet: Engagements de Québec solidaire dans le cadre des élections 2022

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre lettre du 25 août dernier. Merci de nous donner l'occasion d'y répondre et de faire connaître nos engagements en ce qui concerne la santé publique du Québec.

Voici nos réponses aux questions que vous avez soulevées.

1. Augmenter rapidement le financement de la santé publique québécoise pour atteindre au moins 5 % des dépenses du ministère de la Santé et des Services sociaux de façon récurrente ?

Québec solidaire entend rehausser de 250 M\$ par année les budgets de la santé publique, c'est le parent pauvre de notre réseau, nous avons un important rattrapage à faire. Ainsi, ce budget dédié à la SP, en plus des investissements déjà annoncés, permettra d'augmenter son expertise et son pouvoir d'agir, ainsi que les programmes de prévention.

Nous entendons offrir de meilleures conditions de travail dans le réseau et afin de faciliter l'attraction et la rétention de ces professionnels, une augmentation de 30 % de leur rémunération est de mise.

Nous procéderons ainsi à l'embauche de 900 psychologues et de 1000 professionnels pouvant fournir des services de psychothérapie (travailleuse sociale, psychoéducatrice, criminologue, sexologue, etc.) à déployer dans le réseau scolaire et dans le RSSS.

Nous mettrons en place une assurance dentaire publique, universelle et gratuite ainsi que notre propre production pharmaceutique avec Pharma Québec et la recherche.

2. Se doter d'un budget augmenté et garanti pour soutenir les actions de prévention et de promotion en santé dans l'ensemble des ministères afin d'investir dans des projets, campagnes, programmes et infrastructures visant à soutenir un mode de vie sain et à prévenir les maladies chroniques ? Contribuer spécifiquement à la réduction de la consommation d'alcool et de ses méfaits ?

Un gouvernement solidaire s'engage à investir dans les organismes communautaires et instaurera le financement à leur mission couplé à un investissement historique de 290 M\$ annuellement. (1,137 G\$)

Il est temps de reconnaître le travail exceptionnel que font nos organismes communautaires en tant que ressources de proximité (de l'hébergement aux femmes victimes de violence conjugales, aux organismes de répit, aux centres de prévention de suicide).

Nous voulons miser sur la prévention en mettre l'accent sur l'éducation et la prévention dans les milieux de vie, en déployant un vaste programme de soins d'hygiène dentaire préventifs dans les CPE, les écoles, les CLSC et les CHSLD et en négocier une table de prix avec les dentistes et les hygiénistes dentaires à partir de celle de RAMQ.

3. Mener des initiatives pour garantir des conditions de vie décentes à chaque Québécois-e en portant une attention particulière aux plus vulnérables ?

Québec solidaire entend procéder à un investissement historique de 750 M\$ dans les soins à domicile et faire en sorte que 60% des soins de longue durée aux personnes âgées soient des SAD à la fin d'un 2e mandat d'un gouvernement solidaire. Actuellement, c'est environ 24%. Nous entendons élargir significativement l'accessibilité aux SAD donnés par du personnel de l'État et mettre fin à la privatisation des SAD (des services 100% publics). Nous maintiendrons les missions des entreprises d'économie sociale en aide à domicile (EÉSAD).

Nous conventionnerons les CHSLD privé non conventionnés et nationaliserons les CHSLD privés.

L'hécatombe en CHSLD lors de la pandémie doit nous forcer à mettre fin au modèle qui met les profits des propriétaires avant le bien-être des personnes âgées, et laisser place à une politique guidée par la dignité.

4. Favoriser l'accès aux données à des fins de recherche de façon prioritaire ?

Les mesures ambitieuses et structurantes de réduction des émissions de gaz à effet de serre que nous préconisons nécessiterons de placer la recherche et l'accès aux données en priorité.

5. Protéger durablement l'environnement :

a. en assurant l'atteinte des cibles de réduction des gaz à effets de serre ?

Pour lutter contre les changements climatiques, Québec solidaire s'engage à adopter une Loi sur le climat pour réduire d'au moins 55 % les gaz à effet de serre par rapport au niveau de 1990, d'ici 2030, en vue d'atteindre la carboneutralité au plus tard en 2050.

b. en accélérant le verdissement des villes et des établissements publics et en protégeant les milieux naturels ?

Pour protéger la biodiversité tout en garantissant l'accès à la nature à toutes et tous, Québec solidaire s'engage à ce qu'un 30 % représentatif du territoire québécois et de sa diversité écologique soit protégé d'ici 2030, particulièrement dans le sud du Québec. Des corridors fauniques seront aménagés et nous accorderons au fleuve Saint-Laurent le statut de personnalité juridique

Pour que nos milieux de vie soient sains et adaptés aux changements climatiques, Québec solidaire s'engage à mettre en place une politique de verdissement des milieux urbains afin de lutter contre les îlots de chaleur.

À cela s'ajoutera une politique destinée à protéger les berges notamment dans la perspective de réduire les risques d'inondation saisonnière.

c. En investissant dans les activités de recherche, d'adaptation et de communication en matière de lutte contre les changements climatiques, notamment dans le domaine de la santé publique?

Pour augmenter notre résilience face aux maladies infectieuses et aux événements climatiques, Québec solidaire s'engage à rehausser le budget de la santé publique et à assurer son indépendance vis-à-vis du pouvoir politique.

Notre cadre financier comporte plusieurs propositions concrètes pour assurer un service de santé universel à toute la population.

Nous souhaitons enfin vous réitérer tout notre soutien à votre important travail pour faire de la santé durable une priorité.

Veuillez agréer nos salutations les plus solidaires,



Gabriel Laurence-Brook
Responsable aux orientations de Québec solidaire